



CHEVROUX

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 65 - Novembre 2019

Des nouvelles de notre belle localité

Bonjour à tous,

Voici à nouveau le temps de vous donner des nouvelles, des informations, des scoops... euh non ce n'est pas l'endroit ...



Par où commencer : le haut ou le bas, le port ou le « Château d'eau », bon je choisis de commencer par le port ... plus c'est haut, plus c'est beau !

Donc, la 2^{ème} étape du port a commencé depuis quelques semaines déjà. Le nouveau débarcadère sera construit et l'ancien démolit (on croise les doigts pour que ce nouvel ouvrage étaye l'offre de desserte en fin de journée avec la LNM).

Le hangar à bateaux de l'armée va être flambant neuf et remplacera la verrue en béton (n'ayons pas peur des mots) qui se trouve le long de la jetée.

Le cheminement, le « Môle », la jetée, appelez-le / la comme bon vous semble va être réaménagé(e).

La « capitainerie » va refaire peau neuve (modifications intérieures et façades) et bien sûr la place de la grue sera également « reliftée ».

Les wc / douches vont être transformés, « relookés ». Il y aura une partie destinée au public et l'autre aux usagers du port (détenteurs de la carte magnétique de Chevroux).

La place d'entretien des bateaux et la place de la mini-déchetterie vont être aménagées.

Les conduites d'eau et le revêtement de l'Avenue du Port (oui même à Chevroux il y en a une !), seulement depuis la barrière, seront remis à neuf, sans oublier le changement des pontons et des pieux.

Nous profitons de remercier tous les usagers du port, propriétaires, promeneurs, etc., de leur patience et compréhension. Il n'est en effet pas possible d'entreprendre des travaux de cette envergure sans rencontrer des retards et des désagréments. ./..

Billet de Mme Corine Ranzoni (suite)

Nous continuons notre balade et nous arrêtons à la Route du Village, Rue du Stade et Rue de la Motte, qui vont être refaites. Pour l'instant nous sommes toujours en mode « projet ». Vous savez très bien que les services administratifs sont lents, très lents et que tout prend beaucoup de temps...

Un préavis devrait être soumis aux membres du Conseil Général. (Si vous souhaitez faire partie de ce dernier, vous pouvez vous adresser à M. Charles-Edouard Bonny, Président du Conseil général).

Les travaux seront conséquents puisque la route et les rues seront ouvertes, afin de changer les conduites (qui datent de bientôt 100 ans) de mettre tout ce qui peut l'être sous terre (électricité, téléphone) et une nouvelle conduite d'eaux usées sera posée. Celle-ci servira à évacuer nos eaux usées en direction de Payerne et de rejoindre « L'EPARSE », nouvelle STEP régionale (encore un projet d'envergure !).

Un trottoir viendra garnir cette route sur la gauche en montant.

Oui nous avons pensé à détourner la circulation par l'intérieur du village, mais, là aussi, il faudra vous en remettre aux ingénieurs et autorités, qui réfléchissent afin que tout soit fait au mieux.

Nous arrivons finalement au « Château d'eau » et vous êtes sûrement au courant que le chapeau va être enlevé prochainement. Ce dernier se détériore et des plaques d'Eternit se détachent et rendent les alentours potentiellement dangereux. Ce couvercle avait été placé là en 1984, car la dalle du haut (on y revient) était poreuse et l'eau potable contenue dans le réservoir pouvait être contaminée.

Voilà je crois avoir fait le tour des grands chantiers de notre village et avoir répondu à quelques questions que vous vous posez, ou pas, de ce que peut bien faire votre Municipalité tous les mardis soir dans cette salle qui lui est dédiée ; j'aurais également pu vous parler des écoles, de la facture sociale, des forêts, du PGA et j'en passe, mais il faut garder des sujets pour les prochaines fois...



Belle fin d'année et au plaisir de vous rencontrer tout prochainement, en bas ou en haut, peu importe, ce qui compte c'est de se rencontrer !

Corine Ranzoni - Municipale



Calendrier des manifestations 2019 - 2020

2019

- 7 décembre Vente de sapins à Chevroux
& Paroisse PACORE : vente paroissiale
à Grandcour (midi & soir) 
- 14 décembre Glisse-Club : sortie à Verbier
- 17 décembre Commission « Culture & Loisirs »
Chevroux : Noël au refuge 
- 20 décembre Paroisse PACORE :
Noël à l'Eglise de Ressudens
- 22 décembre « La Lyre » Grandcour : Concert de Noël, avec
participation de l'octuor d'hommes « Veronika »
et des cadets de l'école de Musique
à l'église de Ressudens à 16h

2020

- 2 janvier Jeunesse de Chevroux :
Bal masqué au Restaurant du Port 
- & FC Ressudens : Apéro à la buvette
- 11 & 12 janvier Glisse-Club : week-end à Grimentz
- 17 & 18 janvier FC Ressudens : match aux cartes
(dates à confirmer) 
- 25 janvier Glisse-Club : sortie à Villars
- 26 janvier « La Lyre » de Grandcour :
Loto, salle du collège à Grandcour
- 8 février Glisse-Club : sortie à Wengen
& FC Ressudens : souper de soutien
- 28 février Glisse-Club : sortie raquettes
en soirée, selon la météo 
- 6 mars « L'Arc-en-Ciel » Grandcour :
Fondue de soutien 
- 7 mars Sté des Bourgeois :
Assemblée des Bourgeois

Calendrier des manifestations 2020 (suite)

14 mars	Glisse-Club : sortie à Veysonnaz	
27 & 28 mars & 1 ^{er} , 3 et 4 avril	Chœur mixte de Chevroux : soirées annuelles	
27 & 28 mars	« La Lyre » de Grandcour : soirées annuelles Corcelles-Payerne.	
3 & 4 avril	Chœur d'hommes de Grandcour : soirées annuelles	
17 avril	Jeunesse de Missy : soirée raclette	
18 avril	Jeunesse de Chevroux : tournoi de pétanque	
19 avril	Jeunesse de Chevroux : course aux œufs	
29 avril & 1 ^{er} et 2 mai	Chœur d'hommes de Missy : soirées annuelles	
1 ^{er} mai	« La Lyre » de Grandcour : Audition de préparation des solistes (local de Chevroux)	
2 mai	Glisse-Club : vente de gâteaux	
10 mai	« L'Arc-en-Ciel » de Grandcour : 20 ^{ème} anniversaire	
16 mai	Sté d'Abbaye de Chevroux : tirs militaires	
20, 21 et 22 mai	Jeunesse de Chevroux : Fêtes de l'Ascension	
22 mai	Sté d'Abbaye Chevroux : Tirs de l'Ascension	
5 au 8 juin	Jeunesse de Grandcour : fête de jeunesse + Abbaye + Bourgeois	
20 juin	« La Lyre » Grandcour : journée clôture de l'EM et kermesse, sous cantine à Chevroux	

Calendrier des manifestations 2020 (suite)

26 au 28 juin	Jeunesse de Missy : fête jeunesse + Abbaye	
3 & 4 juillet	FC Ressudens : tournois juniors, humoristiques, pétanque	
11 juillet	Chœur mixte de Chevroux : kermesse	
	& «Ki-pro'quo» : festival théâtre Faoug (à confirmer)	
12 juillet	Jeunesse de Grandcour : fête de jeunesse + Abbaye + Bourgeois	
25 juillet	CVC : Voile d'or (coquelets)	
25 & 26 juillet	Motocross Club Chevroux	
31 juillet	Commune de Missy : fête nationale à la buvette du foot	
1^{er} août Chevroux	Marché villageois : Avenue du Port & Club pétanque « La Chevrotine » : tournoi à Chevroux	
 en soirée	Fête nationale au village et feu d'artifice au Port de Chevroux	
8 & 9 août	CVC : Rencontre des Vieux bateaux (samedi soirée jazz & friture)	
23 août	Paroisse PACORE : Fête paroissiale (cantine du Port à Chevroux)	
29 août	CPCP (Club de plongée) : 60 ^{ème} anniversaire (cantine du Port Chevroux)	
19 & 20 septembre	CVC : clôture (samedi soir fondue & dimanche soupe aux pois offerte à tous).	
16 octobre	Jeunesse de Missy : soirée d'automne (à confirmer)	

Fenêtres de l'Avent 2019



Mais l'Avent, c'est quoi ?

En résumant l'origine jusqu'à aujourd'hui, on sait déjà que la période de l'Avent est évidemment d'abord en lien avec la religion chrétienne, puisqu'elle marque les 4 dimanches qui précèdent la naissance de Jésus. Puis, avec le temps, ce sont des petites images pieuses qui ont été offertes aux enfants pour leur permettre de patienter jusqu'aux fêtes de Noël, puis les images sont devenues des petits chocolats et depuis les années 90, il est devenu fréquent d'offrir aux enfants des calendriers de l'Avent contenant toutes sortes de présents.

Durant cette période on pense particulièrement aux autres (au repas à organiser, aux attentions à échanger) ; c'est tout naturellement que les fenêtres de l'Avent sont devenues, pour certains, l'occasion d'ouvrir les portes des maisons, pour accueillir le voisinage, le visiteur d'un soir, pour partager une boisson chaude, une friandise.

Aujourd'hui ce mois de décembre est certainement le mois de l'année qui correspond à la plus grande frénésie active ! Un peu comme si l'année prochaine n'allait jamais venir ! Tout le monde court pour terminer son travail avant la pause des fêtes de fin d'année, pour des soupers, des apéros, pour faire les courses. Et, ici à Chevroux, nous courrons aussi !

Et pourtant, tout en sachant qu'il va falloir courir, voici notre calendrier des fenêtres de l'Avent bien rempli. Comme vous pouvez le constater, chaque soir, à part la veille de Noël, une fenêtre sera illuminée, par nos habitants, dans le village .

C'est bien toutes ces personnes qu'il nous tient à cœur de remercier pour leur démarche et leur geste envers notre village tout entier, qu'elles offrent ou non une boisson chaude, une friandise ; leur geste est apprécié : apporter chaleur et lumière à celui qui passera devant leur maison !



Temps de l'Avent - Rencontres

		Collation
1	Famille Alexandre Bonny	Rue du Battoir 6 non
2	Famille Christian Wolf	Chemin du Passoir 3 oui
3	Commune de Chevroux	Bâtiment communal oui
4	Famille Annen	Rue du Stade 1 oui
5	Café du Port	Route du Village 2 oui
6	Vanina Nicolier & Simon Chuard	Rue de la Motte 3 oui
7	Famille René Bonny	Rue du Bonruz 3 oui
8	Jeunesse de Chevroux	Halle multifonctions oui
9	Marcel et Liselotte Cuany	Rue des Pêcheurs 2 non
10	Marcel et Nicole Graber	Route du Village 10 oui
11	Fabienne et Eric Bonny	Rue Fin de Non Champs 5 oui
12	Famille Eric Bonny	Rue du Lac 2 non
13	Famille Herzig & Rousserie	Rue du Battoir 5 oui
14	Familles Burri et Mayor	Route du Village 15 - 17 oui
15	Famille Raymond Cuany	Rue du Lac 8 non
16	Famille Conti	Rue des Pêcheurs 6 non
17	NOEL DES ECOLES	Refuge de Chevroux oui
18	Mme Brigitte Rüger	Rue de la Motte 1a oui
19	Famille Rauch	Rue du Perpétuons 12a oui
20	Famille Goy	Rue du Battoir 4a oui
21	Famille Roger Roux	Rue du Collège 2 oui
22	Famille Bauwens	Rue des Pêcheurs 11 non
23	Famille Daniel Quintairos	Rue de la Motte 3a non
24	Veille de Noël	Joyeux Noël !

La Commission « Culture & Loisirs » vous souhaite de passer d'agréables moments de partage et de rencontres, vous remercie pour le temps consacré à décorer vos fenêtres et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année avec ceux qui vous sont chers !

Si le 24 reste libre, une bûche finlandaise sera allumée quelque part dans le village, pour que la chaîne de lumières ne soit pas interrompue ; mais, si quelqu'un souhaite aussi illuminer sa fenêtre et/ou proposer une collation ce soir-là, ce moment d'échange pourrait devenir un cadeau.

Nous ferons en sorte de prévenir les habitants du village en cas de participation pour la date encore libre. La Commission



JOJ Lausanne 2020

Ainsi que vous devez le savoir, ou pas, notre commune a fait partie des 306 communes présentes sur le stade « Pierre de Coubertin » à Lausanne jeudi 19 septembre dernier, pour l'opération « un drapeau des JOJ dans chaque commune vaudoise ».



Notre commune était représentée par deux élèves : **Anne-Laure Staudenmann** et **Ambar Ivo Garcia Calvo**, en compagnie de Mme Corine Ranzoni - Municipale et des élèves des autres classes de l'ASIPE et leurs accompagnants, pour montrer à toute la population vaudoise et suisse, la venue des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 à Lausanne.



A cette occasion, un drapeau a été remis à chaque commune participante, qui flotte depuis quelques temps sur la hampe du bâtiment communal.

8 Le spectacle était constitué d'une chorégraphie réalisée par 2020 élèves de 17 établissements scolaires vaudois.

JOJ Lausanne 2020



Vue aérienne de la carte du Canton de Vaud, représentée par tous les drapeaux des communes participantes.



<https://www.flickr.com/photos/lausanne2020/albums/72157711000934043>

<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/un-drapeau-des-joj2020-dans-chaque-commune-vaudoise/>

(Lien pour visualiser les photos et la vidéo de cette opération).

Tables d'hôtes à Chevroux

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent chez elles pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux

Horaire et dates à midi, les lundis
2 décembre 2019, puis en 2020 les
6 janvier, 3 février, 2 mars 2020,
6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 2020

Participation CHF. 15.- tout compris

Renseignements & Inscriptions Mme Margrit Thévoz
079 733 39 42
jusqu'au vendredi précédant le repas



vd.prosenectute.ch

Fermeture des bureaux en fin d'année

La Bourse communale, le bureau du port et le Greffe municipal seront fermés du



Lundi 23 décembre 2019

au

Lundi 6 janvier 2020

Merci d'en prendre bonne note.

Sapins de Noël

Distribution de sapins de Noël :

Samedi 7 décembre 2019
de 10 h 00 à midi
à la halle multifonctions.



Comme les années dernières, des sapins de Noël seront à disposition de la population, contre la modique somme de **CHF. 5.- l'arbre** ; cette année, le gain sera reversé au « Club des Aînés de Chevroux, Grandcour et Missy ».

Comme à l'accoutumée, une collation vous sera servie sur place. Nous nous réjouissons de votre passage.

La Municipalité

« La Lyre » Grandcour - Concert



Venez passer un bon moment en notre compagnie, à l'occasion de notre concert de Noël, **dimanche 22 décembre 2019 à 16h à l'église de Ressudens.**

Nous aurons le plaisir d'accueillir l'octuor d'hommes « Veronika », ainsi que les cadets de l'école de musique.

L'entrée est libre, et du thé, du vin chaud et des pâtisseries vous attendront à la sortie pour partager un moment chaleureux et convivial.

Venez nombreux nous écouter !

Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée

Mercredi 25 décembre 2019
Lundi 30 décembre 2019 &
Mercredi 1^{er} janvier 2020,

mais sera ouverte samedi 28 décembre 2019.

Merci d'en prendre bonne note et de votre compréhension.



La Municipalité

Noël au refuge avec les élèves de Chevroux

En attendant Noël, au refuge de Chevroux...

La Commission « Culture & Loisirs », en collaboration avec les maîtresses et les élèves des classes de Chevroux, ont le plaisir de vous inviter le

Mardi 17 décembre 2019

à la soirée de Noël organisée au refuge, avec les animations suivantes :

dès 18 h 30 - poésies et chants

dès 19 h 00 - contes

dès 20 h 00 - thé, vin chaud et pâtisseries

La Commission se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager un moment d'amitié, d'évasion et de rêves aux pays des contes.



Etablissement secondaire de Payerne

Restaurant « La Détente »

L'ASIPE a ouvert le restaurant scolaire « La Détente », d'une capacité de 45 places, à la rentrée 2019 / 2020, sur le site de la Promenade.

Ce restaurant accueille les élèves du secondaire sur le temps de midi. Il est possible de prendre un repas chaud pour le prix de CHF. 9.50 ou de pique-niquer. Cet accueil est ouvert tous les jours, sauf le mercredi, de 11h30 à 14h00.



Si votre enfant souhaite manger à « La Détente », vous pouvez l'inscrire en ligne sur le site de l'ASIPE : www.asipe-broye.ch où vous trouverez toutes les indications nécessaires.

Nouveaux citoyens

Chevroux a l'honneur de compter 4 nouveaux jeunes citoyens qui ont atteint ou vont atteindre leur majorité civique cette année 2019, soit :



Shanon Marcuard, née le 14 janvier 2001

Marie Bonny, née le 29 avril 2001

Nils Thévoz, né le 8 mai 2001

Anaïs Delley, née le 4 décembre 2001

et 6 jeunes habitants, qui atteindront leur majorité en 2020, soit :

Charlotte Liechti, née le 11 janvier 2002

Lola Maire, née le 11 janvier 2002

Julien Sitter, né le 15 février 2002

Leonardo Idrizi, né le 8 mars 2002

Aline Bonny, née le 15 avril 2002

Charlotte Cuany, née le 14 décembre 2002

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.

Une soirée en leur honneur sera organisée par la Municipalité le **vendredi 24 janvier 2020** ; un courrier d'invitation personnalisé leur est adressé.

La Municipalité





Cette année nous avons eu le privilège d'accueillir

**Mme Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat,**

en tant qu'oratrice, lors de la Fête nationale à Chevroux.

En compagnie de notre Syndic - Jean Daniel Curchod et son épouse Chantal.

Le cortège, emmené d'un bon pas par le Corps de musique « L'Avenir ».

Nous les remercions vivement pour leurs magnifiques prestations.





Notre Municipalité en compagnie de l'oratrice du jour, de gauche à droite : Jérôme Schüpbach - Vice-Syndic, Béatrice Métraux - Conseillère d'Etat, Jean Daniel Curchod - Syndic, Corine Ranzoni - Municipale, Charles-Edouard Bonny - Président du Conseil général et Catherine Annen - Municipale ;

manque Jacques Mayor - ancien municipal, qui a démissionné au 31 août 2019.

Et, bien évidemment, le superbe feu d'artifice ; oui nous disons chaque année la même chose, mais il est vraiment splendide ; venez voir sur place l'année prochaine ; cela en vaut la peine et le déplacement.



Alors à 2020 pour la Fête nationale à Chevroux.



Félicitations aux habitants de Chevroux qui fêteront leurs 80 ans et plus en 2020

Madame	Gilberte CUANY	08.06.1922
Monsieur	Roger WOLF	20.03.1926
Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Erika BRÜNING	09.12.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Georgette BONNY - FORESTIER	15.11.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles MARCUARD - BONNY	16.01.1937
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937
Madame	Anita WOLF	04.02.1938
Monsieur	Roland BONNY	25.06.1938
Madame	Béatrice-Josée OBERHOLZER	18.09.1938



Saison 2019 - 2020

Séance le dernier vendredi du mois de 14h à 16h
à la salle de paroisse de Grandcour,
sauf décembre (repas de Noël le samedi 14 décembre 2019)

29 novembre 2019 « Le Rwanda d'hier et d'aujourd'hui » - Danièle Küng

14 décembre 2019 **Fête de Noël**

31 janvier 2020 Safari en camping-car à travers l'Afrique australe -
Françoise Duc

28 février 2020 Un saut au Nord, en France, chez nous, le monde
est beau ! Amusez-vous ! - Linde Loup

27 mars 2020 Intervention du pasteur - François Rochat

24 avril 2020 Présentation de la « Bibliothèque Sonore Romande »

29 mai 2020 **Loto**

26 Juin 2020 **Course**

Président : Jean-Claude Pradervand (079 212 29 72) jcprad@bluewin.ch

Caissière : Margrit Thévoz (079 733 39 42) margrit.thevoz@bluewin.ch

Secrétaire : Josette Quillet (079 390 29 66) quilletjo@hispeed.ch

Membre adjoint : Francis Kaltenrieder (026 667 11 64)

**Alors, jeunes ou moins jeunes
retraités, venez nous rejoindre,
vous ne serez pas déçus !**



Elagage des arbres et haies

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires fonciers, fermiers et locataires d'une place au camping, qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office, à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite des propriétés ;
- b) à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 mètres dans les autres cas.



Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

La Municipalité exige donc que ces travaux soient faits au plus tard jusqu'au 31 janvier de l'année suivante, faute de quoi ils seront exécutés aux frais des propriétaires.



La Municipalité

Déblaiement de la neige

La Municipalité pense également utile de rappeler aux automobilistes la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- ◆ Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- ◆ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.



Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ◆ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leurs bâtiments, nous rappelons qu'ils sont également tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété ;
- ◆ Quant aux entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- ◆ Toutefois, dans les deux cas précités, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Pour le bien de tous, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.



Calendrier
des
matches
2020

Venez
soutenir
nos
joueurs.

21.03.2020	19:00	FC Ressudens I	FC Fétiigny/Ménières I	Missy
28.03.2020	18:00	FC Fétiigny/Ménières II	FC Ressudens II	Fétiigny
29.03.2020	15:00	FC Ressudens I	FC Estavayer-le-Lac I	Missy
03.04.2020	20:00	FC Avenches I	FC Ressudens I	Avenches
05.04.2020	15:00	FC Ressudens II	FC Montbrelloz II	Missy
08.04.2020	20:00	FC Dompierre	FC Ressudens II	Dompierre
08.04.2020	20:00	FC Ressudens I	FC Vully-Sport I	Grandcour
18.04.2020	18:00	FC Montagny I	FC Ressudens I	Cousset
18.04.2020	19:00	FC Ressudens II	FC Petite-Glâne	Missy
25.04.2020	19:00	FC Ressudens I	FC Cudrefin I	Grandcour
26.04.2020	15:00	FC Montagny II	FC Ressudens II	Cousset
02.05.2020	19:00	FC Ressudens II	U.S.C.V.	Missy
03.05.2020	15:00	FC Granges-Paccot I	FC Ressudens I	Granges-Paccot
09.05.2020	19:00	FC Ressudens I	FC Courtepin-Misery-Courtion I	Grandcour
10.05.2020	15:00	FC Nuvilly	FC Ressudens II	Nuvilly
16.05.2020	18:00	FC Domdidier I	FC Ressudens I	Domdidier
16.05.2020	19:00	FC Ressudens II	FC Cugy/Montet II	Missy
23.05.2020	20:00	US Cheyres-Châbles-Font II	FC Ressudens II	Cheyres
24.05.2020	15:00	FC Ressudens I	FC Cugy/Montet I	Grandcour
30.05.2020	18:00	FC Ressudens II	FC Châttonnaye/Middes II	Grandcour
31.05.2020	15:00	US Cheyres-Châbles-Font I	FC Ressudens I	Cheyres

Comptoir broyard - Viens c'est là que ça se passe

10^{ème} édition du Comptoir broyard du
15 au 24 novembre 2019

L'année 2019 sera marquée par la 10^{ème} édition du Comptoir broyard. Cet évènement bisannuel est devenu au fil des ans un lieu de rencontres et de convivialité incontournable pour la population de la région. Il s'agit également d'un événement rassembleur qui favorise l'intercantonalité et permet de présenter au public un aperçu aussi complet que possible des activités économiques et commerciales de la Broye à plus de 90'000 visiteurs.

Le Comptoir broyard, c'est plus de 220 exposants répartis dans deux grandes halles. Mais c'est également une halle agricole, cinq restaurants, sans oublier d'innombrables animations et concerts. Et pour sa 10^{ème} édition, l'hôte d'honneur viendra de loin, d'un pays où se côtoient plages, jungle, la Cordillère des Andes, ponchos et flûte de pan : le Pérou. Dix jours durant, le dépaysement sera total et tout ça sans devoir prendre l'avion. Le Pérou se mêlera aux exposants et présentera ses traditions, sa culture, sa gastronomie. Les invités d'honneur seront pour leur part des entités régionales, avec la présence du Centre de secours et d'urgences du Nord Vaudois et de la Broye et le Groupement des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Broye-Vully, qui profiteront de la manifestation pour présenter leurs activités.

Le Comptoir broyard réunit depuis 20 ans, tous les deux ans, la population régionale et est ancré dans la tradition broyarde. Pour que cette édition soit un succès, nous n'attendons plus que vous, chères visiteuses et chers visiteurs. Venez faire des affaires auprès de vos commerçants régionaux, déguster les spécialités préparées par les restaurateurs, profiter des concerts et des animations autour d'un verre... En résumé, venez passer un moment d'échanges et de convivialité à Payerne, sur le site du « Comptoir broyard », du 15 au 24 novembre 2019.



Le Comité directeur

Drones : nouveau règlement cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement, concernant l'interdiction de survol de périmètres déterminés, par des drones (aéronefs sans occupants de poids inférieur à 30 kg), qui est entré en vigueur le 15 juillet 2019.

Ce nouveau règlement cantonal n'est pas de nature à entraver l'action des corps de police ou des services de secours.

Pour une présentation du cadre légal, nous vous invitons à consulter la nouvelle page internet du site de l'Etat de Vaud consacré aux drones, soit : <https://www.vd.ch/drones>.

En plus des interdictions prévues par la législation fédérale, le Canton prévoit désormais des périmètres permanents d'interdiction supplémentaires. Ainsi, les drones sont interdits de survol à moins de 300 mètres des établissements pénitentiaires, des postes de gendarmerie vaudoise, de l'Académie de police de Savatan, des sites du Tribunal fédéral et du Tribunal cantonal, ainsi que des hôpitaux ou cliniques disposant d'un hélicoptère. L'utilisation de drones est par ailleurs interdite à moins de 300 mètres de toute zone où se déroule une intervention de police, des services de secours et de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et lors de rencontres de haut rang (CIO, visites d'Etat).

Interdictions temporaires

Durant certaines fêtes et lors de certaines manifestations, le Conseil d'Etat pourra prononcer des interdictions de périmètres limitées dans le temps.

Les communes peuvent également édicter des interdictions de survol.

Merci de vous conformer impérativement à ce nouveau règlement.

Drones : carte régionale



Canton de Vaud

Interdictions permanentes

5 km de distance :



Zone rose : Aéroport / Aérodromes

Zone bleue : Couloirs d'approche des avions pour Genève & Payerne

Interdiction d'utiliser un drone à plus de 150 mètres de hauteur à l'intérieur d'un espace aérien contrôlé, soit les phases d'approches des aéroports.

Parents - Taxis !

La Police cantonale vaudoise, en collaboration avec les polices communales du canton, ont lancé une campagne qui vise à diminuer le trafic routier aux abords des écoles et favoriser les déplacements à pieds.



« A l'école sans voiture, c'est plus sûr ! ».

La sécurité routière des enfants est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Maintes actions préventives sont présentées aux enfants, mais pour augmenter le niveau de sécurité, il faut diminuer la circulation routière aux abords des écoles. La police encourage les parents à apprendre aux enfants à parcourir le chemin de leur domicile à l'école à pied, afin qu'ils puissent ensuite effectuer le trajet seuls.

Le « Pedibus » est une excellente alternative aux « parents-taxis ». Les enfants se rendent à l'école à pied sous la conduite d'un adulte. C'est une excellente manière d'apprendre aux enfants les règles de sécurité, de favoriser leur mobilité active, de décongestionner les abords des écoles, de simplifier la vie des parents, tout cela dans un esprit de convivialité.

Pour plus de renseignements, consulter le site internet :
<https://pedibus.ch>



Lors de la **Journée internationale des proches aidants** du 30 octobre dernier, les centres médico-sociaux (CMS) ont annoncé, par communiqué de presse, l'ouverture de leurs prestations d'accompagnement et de carte d'urgence à tous les proches aidants du Canton de Vaud, qu'ils aident une personne bénéficiaire de prestations du CMS ou non.

Un soutien individuel pour tous les proches aidants et une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

Les 49 centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un soutien individuel renforcé et gratuit pour tous les proches aidants du canton.

Les CMS offrent un accompagnement individuel au proche aidant et lui propose des moments privilégiés d'échange. Celui-ci peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils sociaux ou être informé et orienté.



Les CMS lancent par ailleurs la « carte d'urgence ».



Le proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple.

Grâce à cette carte, le CMS peut prendre rapidement les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.

Ces prestations gratuites s'ouvrent à tous les proches aidants du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour plus d'informations : www.avasad.ch/proches-aidants

ABSMAD - Broye-Vully : 026 662 41 71

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale www.vd.ch/proches-aidants.

Conception cantonale de l'énergie (CoCen)

Le 19 juin 2019, le Conseil d'Etat vaudois a adopté la nouvelle Conception cantonale de l'énergie (CoCen 2019). Ce document de référence détermine les orientations stratégiques pour faire aboutir la transition énergétique dans le canton de Vaud.

Pour atteindre les objectifs que se sont fixés le Conseil d'Etat et la Confédération, la politique énergétique du Canton devient plus ambitieuse. C'est une nécessité, notamment afin de répondre aux attentes de nos citoyennes et citoyens, qui ont accepté la Stratégie énergétique 2050 à 73,5 % (le taux d'acceptation le plus élevé de tous les cantons). Cette transition énergétique aura des effets bénéfiques, non seulement pour le climat, mais aussi pour l'économie locale, qui ne pourra se faire qu'avec l'implication de tous les acteurs de la société.

Documents « Accélérer la transition énergétique vaudoise » disponibles au bureau communal et également, en version PDF, sur le site www.vd.ch/energie → Politique énergétique.



Les toilettes ne sont pas une poubelle !



Les lingettes humides et autres articles hygiéniques, sont meurtriers pour les pompes ! Ils forment des amas fibreux compacts, qui ne peuvent être éliminés que par une intervention manuelle laborieuse.

Ils doivent donc, ainsi que les couches-culottes, préservatifs, restes de nourriture, médicaments, litière pour chat, etc., finir à la poubelle et non pas dans les toilettes !



Déchets : gestion des coûts



Le constat est alarmant ; un nombre important de déchets ne correspondent pas au tri par genre et matière.

Il en coûtera à la commune, respectivement à la collectivité, des frais de traitement des ordures non conformes.

Soyons responsables et solidaires : trions et séparons nos déchets correctement.



Jeu pour sensibiliser à la gestion des déchets

Le jeu « Game of Trash », composé de 4 mini-jeux ludiques et éducatifs, s'adresse à toute la population de 12 à 99 ans. Les joueurs découvrent les principes de tri, de valorisation et de réduction des déchets, disponible sur AppStore et Google Play.

En Suisse, nous produisons trop de déchets, environ 700 kg par an et par personne. Nos choix quotidiens influencent cette quantité que nous devons absolument réduire, car les déchets ne disparaissent pas avec l'incinération, il reste des mâchefers qui doivent être stockés. Et, surtout, notre consommation a de lourdes conséquences sur l'environnement, la production de biens à l'infini est inimaginable dans un monde aux ressources limitées.

<https://www.cosedec.ch/game-of-trash/>



**BONNE
ANNÉE
2020**

« C'était un autre monde ... »



Photo transmise par M. Jacques Mayor - ancien Municipal